



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 NOVEMBRE 2009

Le Conseil Municipal, après s'être réuni en séance ordinaire le 10 novembre à 19 H 30 à l'Hôtel de Ville de la Mairie de Selles sur Cher, a rendu les décisions suivantes.

Administration Générale

A l'unanimité des voix :

- Acquisition de Terrain
 - Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée sud de la ville, acquisition de terrain appartenant à Monsieur et Madame Grasset Alain, d'une superficie de 626 m² cadastré AL 49, pour un montant net vendeur de 400 € (soit 0.639 €/m²), les frais inhérents à cette acquisition restant à charge de la collectivité.
- Autorisations de signature de document d'urbanisme
 - Pour :
 - Déclaration de travaux de réfection de la toiture pour l'Ecole du Moulinet
 - Permis de démolir partiel pour l'immeuble communal du Coq d'Or.
- Approbation du tableau de classement des voies
 - Approbation du tableau de classement des voies, pour une longueur totale des voies classées égale à 50.670 km et une surface des places à 26 087 m², intégrant les rectifications suivantes : Rue de la Conette, Rue du Moulinet d'Hardemare (160 mètres en plus) Avenue Joseph-Paul Boncour (160 mètres en moins).
- Appellation de rue
 - Pour la rue du village de la Conette, appelée « Rue de la Conette ».

Finances

A l'unanimité des voix :

- Tarifs Année 2010
 - Fascicule en annexe des tarifs votés pour l'année 2010.
- Actualisation de la redevance de confection de repas au Restaurant Scolaire pour organismes extérieurs à la collectivité
 - Vote d'une redevance passant de 0.47 € par repas confectionné à 0.50 € à compter du 1^{er} janvier 2010 pour les prestations de services concernant les sites extérieurs suivants : Bazelle Service, Sivos de Billy, Commune de Pruniers, Société PCT, Communauté de Communes Cher Sologne ;
- Attribution de subvention Association Office de Tourisme de Selles sur Cher
 - A la nouvelle association « Office de Tourisme de Selles sur Cher » créée par Assemblée Générale le 16 octobre dernier, ayant pour mission de promouvoir le tourisme et la culture sur la ville à hauteur de 200 € pour lui permettre de fonctionner sur le restant de l'année 2009.
- Inscription au Salon « Euro Gusto » à Tours
 - Inscription d'un montant de 750 € au Salon « Euro Gusto à Tours » pour la « Biennale européenne du goût et de l'alimentation » qui se déroulera à Tours du 27 au 30 novembre prochain, ayant pour thème la promotion des productions de qualité et en partenariat avec les 4 autres appellations, Ste Maure de Touraine, Valençay, Pouligny St Pierre et Chavignol,

➤ **Décision modificative Budget Ville N° 4**

○ **Section de fonctionnement :**

- 4950 € de transferts de crédits sur les dépenses imprévues vers le compte 6574 (subventions exceptionnelles) pour 200 et 750 € et solde en frais de télécommunication par ventilation analytique
- 10 000 € en ouverture de crédits pour des travaux supplémentaires réalisés en régie communale ;

○ **Section d'investissement :**

- 45 500 € de transferts de crédits sur les opérations Aire d'Accueil, Rue d'Oiseau et Aménagement entrée Sud de la ville vers les opérations d'aménagement de la salle périscolaire (16 000 €), 5 500 € sur l'achat de terrains (Rue des Petits Clos), 5 500 € sur le mur du cimetière (régie communale), 5 500 € sur le panneau d'affichage lumineux, 3 000 € sur les illuminations et 10 000 € sur les travaux en régie (fonctionnement vers l'investissement/travaux).

➤ **Décision Modificative Assainissement N° 1**

○ **Section de fonctionnement,**

- Ouverture de crédits de 6 000 € (redevance supplémentaire) répartie en dépense en fournitures d'entretien et de petit équipement pour 4 000 € et en locations de matériel pour 2 000 €.

○ **Section d'investissement,**

- Transfert de 15 000 € des dépenses imprévues en opérations non individualisées pour financer les achats d'équipement du service.

➤ **Décision Modificative Budget Annexe Cinéma n° 2**

○ **Section de fonctionnement,**

- Transfert de crédits sur le chapitre 011, des locations mobilières (-1000 €) et des autres frais divers (-5 400 €) vers les achats de prestations de services (+ 6 400 €) et de l'article 637 Autres Impôts et Taxes vers le chapitre 012 Personnel affecté par autre collectivité (+ 6 300 €).

Marchés Publics

A la majorité des voix (5 voix contre) :

➤ **Maîtrise d'œuvre construction du gymnase**

- La Commission d'appel d'offres, après avoir analysé les résultats de l'analyse faite par la SELC, assistant maître d'ouvrage, rend un avis favorable entériné par le Conseil Municipal, pour retenir l'atelier MU Architecture de Tours pour un montant d'honoraires de 94 800 € ht (113 380.80 € ttc).

➤ **Mission de Contrôle technique construction du gymnase**

- Choix du bureau VERITAS, concernant la mission de contrôle technique pour la construction du gymnase, pour un montant d'honoraires de 7 800 € ht et 9 328.80 € ttc.

A l'unanimité des voix :

➤ **Réhabilitation de la piscine municipale**

- Choix de la Société DEELO de concernant la réhabilitation de la piscine municipale pour un montant de travaux de 187 760 € ht et 224 560.96 € ttc. La fin des travaux est prévue pour permettre l'ouverture de la piscine en 2010 et une assurance dommage ouvrage sera souscrite sur cette opération.

➤ **Règlement intérieur du Restaurant Scolaire**

- Approbation du règlement intérieur du Restaurant Scolaire

Personnel

A l'unanimité des voix :

- **Emplois saisonniers année 2010 Service Animation Jeunesse**
 - Approbation pour recrutement d'emplois saisonniers pour le service Animation Jeunesse pour l'année 2010 sur un temps complet de 35 heures/semaine.
- **Accueil d'un stagiaire en alternance**
 - Autorisation pour création d'un emploi et recrutement d'un stagiaire en alternance dans le cadre d'une formation BPJEPS « Activités physiques pour Tous » de novembre 2009 à décembre 2010.
- **Mise à disposition de personnel communal au profit de l'Association Office de Tourisme**
 - D'un adjoint administratif de 2^{ème} classe, occupant les fonctions d'animateur touristique à l'Office du Tourisme à hauteur de 60 % du temps de travail annualisé, soit 21/35^{ème} par semaine.
- **Prestations d'actions sociales**
 - Suppression de la réduction sur les repas pris au restaurant scolaire par les agents communaux, remplacée par les chèques déjeuners.

Questions diverses

A l'unanimité des voix

- **Compte rendu des décisions du Maire sur le droit de préemption urbain (DPU) 1^{er} semestre 2009**

Tour de table

Monsieur le Maire donne la parole à M. Monchet, conseiller municipal, qui aborde les trois points suivants :

- **Remerciements** à Monsieur Gilles Parré, conseiller municipal et membre de l'Association de Théâtre « Les Enfants Terribles » pour sa participation active aux pièces de théâtre en tant qu'acteur et réalisateur;
- Précisions concernant les **Impôts locaux 2002** :
 - Cette année là, les taux des taxes communales ont augmenté respectivement de :
 - 11.84 % à 12.65 % pour la taxe d'habitation
 - 22.85 % à 24.41 % pour le foncier bâti
 - 41.09 % à 43.89 % pour le foncier non bâti
 - Cependant, cette augmentation n'a pas eu d'impact financier pour le contribuable, du fait que la Communauté de Communes Cher Sologne avait opté pour le passage en TPU unique et abandonné en parallèle les taxes additionnelles appelées sur les 3 taxes ménage, soit 0.892 % (TH), 1.45 % (TFB) et 3.38 % (TFNB) ;
 - En conclusion, les taux des 3 taxes ménages ont bien augmenté en 2002 mais n'ont pas engendré d'augmentation d'impôt pour le contribuable.
- Distribution de nouveaux **containers OM par le SMIEEOM**
 - Question : de nouveaux containers à OM sont actuellement distribués sur le territoire de la Commune ; que fait-on des anciens bacs verts ?
 - Réponse du Smieeom :
 - Les bacs verts actuellement utilisés peuvent selon le choix des usagers, être gardés ou redonnés ; ils seront stockés sur un lieu qui sera communiqué aux usagers en temps voulu. Pour les personnes qui se trouveront dans l'incapacité de stocker ou de rapporter leur bac par leurs propres moyens, les services de la Mairie assureront un service de collecte au domicile de ces personnes.

Selles sur Cher, le 16 novembre 2009

Le Maire,
Joël GRASLIN

